



مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة -
La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

Convention de partenariat

Entre la Fondation pour la Promotion des Œuvre Sociales du
Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
-Département de l'Agriculture-

Et

Le Groupe AKDITAL

La Fondation pour la Promotion des Œuvre Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture - (FOS-Agri) a signé une convention de partenariat avec le Groupe AKDITAL pour faciliter l'accès de ses adhérents aux soins fournis dans les différentes structures de santé du Groupe AKDITAL.

En vertu de cette convention, les adhérents de la Fondation, leurs conjoints et leurs enfants accèdent aux établissements du Groupe AKDITAL à travers tout le Royaume et ce, à des conditions avantageuses :

- Un circuit de soins avec une équipe dédiée ;
- Des procédures de prise en charge de base (CNOPS) et complémentaire(AMC) en cas d'hospitalisation ;
- Un programme de prévention et de dépistage des maladies graves et chroniques.

Pour bénéficier des avantages de la convention, les adhérents sont priés de présenter leur carte d'adhésion à la FOS-Agri auprès des établissements du Groupe AKDITAL.

